

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 AVRIL 2018

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 33
Pouvoirs : 2
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 29/03/2018

Le 5 Avril 2018, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (remplaçante Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Brigitte COULON, Dominique DESFORGES (Pouvoir Claude TRASSARD), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Marc PECHOUX), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Richard SIMMINI.

OBJET : FINANCES - Budget GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations) Dombes Saône Vallée – Budget primitif 2018

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2018C08 en date du 26 février 2018 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires, de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires et adoptant les orientations budgétaires telles que présentées dans ce rapport,

Vu la délibération relative au compte administratif 2017 et à l'affectation du résultat du budget annexe GEMAPI,

Vu le rapport budgétaire relatif à la présentation du compte administratif 2017 et du budget primitif 2018,

M. Bernard GRISON, Président, présente au Conseil communautaire le projet de budget primitif 2018 du **Budget GEMAPI** comprenant les propositions nouvelles suivantes :

Sections	Montant en € TTC
Fonctionnement dépenses	495 914.12
Fonctionnement recettes	495 914.12
Investissement dépenses (hors RAR)	123 600.00
Investissement recettes (hors RAR)	285 845.30

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** le budget primitif GEMAPI pour 2018 tel que présenté ci-dessus.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **12 AVR. 2018**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180405-2018C26-FI

Affichage le :

12 AVR. 2018

A Trévoux, le 5 avril 2018

Le Président,
Bernard GRISON


